



PROGRAMME DE FORMATION

ADN-PG-0002-Index B

Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de travail (FSSSCT) du Comité social territorial (CST) - 5 jours-35 heures-28/09/2026

⌚ Durée

35 heures sur 5 jours

👥 Public

Personnes concernées : Représentants du personnel, titulaires et suppléants, siégeant au sein de la FSSSCT du Comité social territorial d'une commune ou d'un établissement public employant 200 agents ou plus.

Accès aux centres de formation adapté aux personnes en situation de handicap.
Registre d'accessibilité accessible depuis notre site web ADN CSE.
Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'un accompagnement spécifique.
Une analyse des besoins peut-être réalisée avant l'entrée en formation afin d'adapter les modalités pédagogiques, techniques ou organisationnelles si nécessaire

Pour toute demande : contacter votre référent handicap:
Amelie Remaud: info@adn-cse.fr

📋 Prérequis

Aucun prérequis technique ou réglementaire particulier n'est nécessaire pour suivre cette formation.

Il est préconisé de maîtriser le français à préciser lors de l'inscription.

Un traducteur peut-être mise à disposition sous condition financière

📌 Objectifs :

À l'issue des cinq jours, les élus devront être capables de comprendre le rôle et les compétences de la FSSSCT,

Identifier les risques professionnels,
Analyser les conditions réelles de travail,
Exploiter le DUERP,
Réaliser une visite de service,
Participer à une enquête après accident,
Intervenir face à un danger grave et imminent,
Analyser les RPS et enfin proposer des mesures de prévention adaptées à une mairie.



Moyens pédagogiques & supports :

Retours d'expériences du formateur.
Présentation d'exemples et vécus dans les entreprises.

Profil et compétences du formateur :

La formation est animée par un formateur spécialisé en santé, sécurité et conditions de travail dans la fonction publique territoriale, disposant d'une connaissance approfondie du fonctionnement des collectivités territoriales et des missions du CST et de sa formation spécialisée (FSSSCT).

L'encadrement pédagogique privilégie une approche participative et pratique, adaptée aux réalités professionnelles des agents et représentants du personnel des collectivités territoriales.

➤ Modalités de suivi et de validation :

Suivi	Méthodes mobilisées & modalités d'évaluation	Validation de la formation
Assistance téléphonique pour l'administration, les participants sur les sujets relatifs à la formation.	Tour de table, échange des expériences vécues par les participants, les acquis théoriques sont évalués.	Attestation de fin de formation professionnelle.

Méthodes pédagogiques utilisées :

Pédagogie magistrale, inversée, et ludopédagogie

➤ Contenu de la formation



Comprendre la FSSSCT et exercer son mandat - Jour 1

- Accueil et positionnement.

Présentation des participants et de leurs services : administratif, technique, espaces verts, écoles, restauration, petite enfance, police municipale, équipements sportifs, culture, etc.

Test de positionnement.

Quiz initial sur les connaissances en santé et sécurité.

- Organisation de la prévention dans la fonction publique territoriale.

Présentation du CST et de la formation spécialisée. Articulation entre CST et FSSSCT, rôle de l'autorité territoriale et obligations en matière de santé et sécurité.

Identification des principaux acteurs : DRH, conseiller et assistants de prévention, ACFI, médecine du travail/service de médecine préventive, encadrement et agents.

- Missions et attributions de la FSSSCT.

Étude des consultations, informations, visites, enquêtes et interventions de la formation spécialisée.

Travail pratique et mise en situation : « Cette situation relève-t-elle de la FSSSCT ? »

Fonctionnement concret de l'instance.

Préparation d'une réunion, ordre du jour, documents, échanges avec l'administration, formulation des observations et suivi des décisions.

- Les moyens du représentant du personnel.

Accès aux informations, visites de services, enquêtes, registres, autorisations d'absence et moyens nécessaires à l'exercice du mandat.

- Cas pratique

Les participants reçoivent le dossier fictif d'une mairie de 350 agents présentant plusieurs difficultés. Ils identifient les premières actions à mener.

Objectif de fin de journée : savoir se positionner comme représentant FSSSCT et connaître son champ d'intervention.



Évaluer les risques et maîtriser le DUERP - Jour 2

- Les fondamentaux de la prévention

Danger, risque, exposition, dommage, prévention et protection.

Étude des principes généraux de prévention et de la logique : identifier → évaluer → supprimer/réduire → suivre.

- Les risques rencontrés dans une mairie

Travail sur les risques liés notamment aux manutentions, TMS, chutes, machines, bruit, produits chimiques, agents biologiques, travail sur écran, conduite, travail isolé, interventions sur la voie publique, fortes chaleurs et agressions.

Les exemples sont répartis par métiers : ATSEM, agents d'entretien, espaces verts, voirie, restauration scolaire, police municipale, accueil et services administratifs.

- Comprendre le DUERP

Unités de travail, identification des dangers, personnes exposées, évaluation des risques, cotation et mesures de prévention existantes.

- Savoir analyser une situation de travail

Différence entre travail prescrit et travail réel. Observation d'une activité, identification des contraintes et recherche des déterminants du risque.

- Atelier DUERP

Cas pratique : service espaces verts d'une mairie.

À partir d'une fiche présentant une journée de travail fictive, les participants doivent identifier les dangers, agents exposés, conséquences possibles, mesures existantes et actions supplémentaires.

Production collective d'une fiche d'évaluation des risques.

Objectif de fin de journée : être capable de lire, questionner et exploiter un DUERP plutôt que de considérer celui-ci comme un simple document administratif.



Accidents, enquêtes et danger grave et imminent - Jour 3

- Comprendre les accidents du travail/service

Accident, incident, presque-accident et maladie professionnelle.

Exploitation des données : fréquence, gravité, localisation des accidents, métiers concernés et circonstances.

L'objectif est de rechercher les causes organisationnelles, techniques et humaines, sans se limiter à la faute supposée de l'agent.

- Méthodologie d'enquête

Recueil des faits, témoignages, observation des lieux, documents nécessaires, chronologie et recherche des causes.

Initiation à l'arbre des causes.

- Cas pratique :

Un agent des services techniques chute d'un escabeau lors d'une intervention urgente dans une école.

Les participants reconstituent les faits et recherchent les causes immédiates et profondes.

- Construire un plan de prévention après accident

Les participants apprennent à distinguer :

- suppression du danger ;
- protection collective ;
- organisation du travail ;
- formation et information ;
- équipements de protection individuelle.

- Droit d'alerte et danger grave et imminent

Définition et identification d'une situation susceptible de relever du DGI, procédure d'alerte, registre spécial, enquête et rôle des différents acteurs.

- Simulation

Scénario : Les stagiaires doivent déterminer les informations à recueillir, les acteurs à prévenir, les documents à renseigner et les mesures immédiates à rechercher.

Objectif de fin de journée : être capable de participer méthodiquement à une enquête et de réagir face à une situation potentiellement dangereuse.



RPS, conditions de travail et visites de services - Jour 4

- Comprendre les risques psychosociaux

Stress professionnel, intensité et temps de travail, exigences émotionnelles, autonomie, rapports sociaux, conflits de valeurs et insécurité de la situation de travail.

Distinction entre RPS, conflit, violence, agression et harcèlement.

- RPS dans une mairie

Études de situations : accueil confronté aux incivilités, sous-effectif, changement de logiciel, réorganisation d'un service, tensions hiérarchiques, surcharge de travail, perte de sens et difficultés liées au contact avec le public.

Travail essentiel : passer d'une plainte individuelle à une analyse des facteurs liés au travail et à son organisation, sans établir de diagnostic médical.

- Préparer une visite FSSSCT

Choisir le service, définir les objectifs, préparer une grille d'observation, recueillir les documents utiles et organiser les échanges avec les agents.

- Simulation d'une visite de service

Exemple : restaurant scolaire / atelier municipal / service d'accueil.

Les stagiaires recherchent les risques concernant les locaux, équipements, circulation, manutention, organisation, charge de travail, bruit, produits, relations avec les usagers et moyens de prévention.

- Restituer une visite

Classement des constats :

Situation observée → risque → cause → mesure existante → proposition → priorité → responsable → échéance.

Rédaction d'un mini-rapport de visite FSSSCT.

Objectif de fin de journée : être capable de conduire une visite de terrain structurée et de transformer les observations en propositions concrètes.



Construire un programme de prévention et agir en FSSSCT - Jour 5

- De l'identification du problème à l'action

Comment formuler une mesure de prévention efficace ?

Les participants apprennent à éviter les formulations vagues comme « sensibiliser les agents » et à construire des actions précises, réalisables, mesurables et suivies dans le temps.

- Construire le programme annuel de prévention à l'aide d'un tableau.

- Exploiter les indicateurs santé-sécurité

Accidents, absentéisme, signalements, restrictions, visites, actions du DUERP, formations, agressions et autres données disponibles.

Apprendre surtout à interroger les chiffres plutôt qu'à simplement les recevoir en réunion.

- Grande mise en situation finale

Simulation d'une réunion FSSSCT d'une mairie de plus de 200 agents.

Le dossier comprend par exemple un accident aux espaces verts, plusieurs agressions à l'accueil, des TMS en restauration scolaire, une réorganisation administrative, une situation de fortes chaleurs et plusieurs actions du DUERP non réalisées.

Les stagiaires jouent différents rôles : représentants du personnel, président, DRH, prévention, responsable de service.

Ils doivent analyser les documents, poser les bonnes questions, identifier les priorités et proposer des mesures de prévention.

- Construction de la feuille de route du représentant

Chaque stagiaire définit 3 à 5 actions à mettre en œuvre dans sa collectivité à son retour.

Évaluation finale

Quiz final, correction collective, comparaison avec le questionnaire du premier jour et bilan de la formation.

➤ Tarifs & délais d'accès :

Demandez-nous notre grille tarifaire, le tarif en Intra est de 5750 euros

Notre planning de formation est accessible depuis notre site web ADN CSE., rubrique Catalogue de formation (en bas de la page d'accueil)

Les inscriptions peuvent être réalisées par téléphone, par mail ou via le site internet ADN CSE.

Toute demande fait l'objet d'un échange préalable permettant de valider les besoins et les modalités de participation.

Une convention de formation ainsi qu'une convocation sont transmises avant l'entrée en formation

